

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2020

Le vingt octobre deux mille vingt, à vingt heures quarante-cinq minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, au lieu habituel des réunions, sous la présidence de Serge GUÉRIN, Maire.

Etaient présents : MM Serge GUERIN, Jean-Louis DA COSTA, MMES Maria-José CHANSON, Dominique BRU, Louise FAILLE, Aurélie LUCAS, Hélène PASTOR, Yolande POMMIER, Renée STEPHAN, Marine THOURON, MM. Michel NADAL, Thibault TEIXEIRA, Philippe TOCAVEN.

Absents excusés : M. Lionel CANDELIER avec pouvoir à M. Philippe TOCAVEN, Mme Joëlle GAULIER avec pouvoir à Mme Dominique BRU, M. Yves BOUDET avec pouvoir à Mme Louise FAILLE, M. Guillaume LACOSTE avec pouvoir à M. Michel NADAL, M. Jean BOUSSENARD avec procuration à M. Serge GUERIN, M. Franck SANCHEZ.

Secrétaire de séance : Mme Maria-José CHANSON.

Liste des décisions et délibérations adoptées à cette séance :

Approbation du compte-rendu du 24 septembre 2020, décision votée à l'unanimité ;

Délibération 2020.0058 – Installation d'un nouveau conseiller municipal ;

Délibération 2020.0059 – Vote des subventions aux associations, décision votée à l'unanimité ;

Délibération 2020.0060 – Participation 2020 au fonctionnement de l'Ecole Saint Joseph, décision votée à l'unanimité ;

Délibération 2020.0061 – Achat immobilier : décision votée à l'unanimité ;

Délibération 2020.0062 – Composition commission des impôts : proposition votée à l'unanimité ;

Délibération 2020.0063 – Désignation d'un délégué « Station Verte », décision votée à l'unanimité ;

Délibération 2020.0064 et Délibération 2020.0065

– Vote de tarif d'occupation du domaine public -, 17 votes « pour », 2 abstentions (M. Yves BOUDET et Mme Louise FAILLE), décision votée à l'unanimité.

Délibération 2020.0066 – Itinéraires de randonnée : chemins communaux à inscrire au PDIPR, décision votée à l'unanimité ;

Délibération 2020.0067 – Raccordements électriques, 17 votes « pour », 2 abstentions (M. Yves BOUDET et Mme Louise FAILLE), décision votée à l'unanimité ;

Questions diverses : Travaux à l'ancien local Sanchez.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.